

Image not found or type unknown



Grossesse colocation (préavis ?)

Par **trifly**, le **07/08/2011 à 15:00**

Bonjour à tous,rnrnVoilà, je suis en colocation avec 3 autres personnes depuis le 1er Février 2011.rnrnDans ces 3 personnes, il y a un couple.rnrnSur le bail, figure le nom de 3 personnes : Moi, une autre colocataire et une des 2 personnes du couple.rnrnLe problème est que le couple attend des jumeaux pour le mois de décembre.rnrnJ'ai donc voulu prendre les devants et chercher un autre logement, seulement voilà mon bail indique qu'il y a un préavis de 3 mois et cela me fait un peu peur de devoir attendre ce délai pour trouver un autre hébergement.rnrnJ'aurais donc voulu savoir si le cas d'une grossesse au sein d'une colocation peut être un justificatif pour réduire un préavis à 1 mois ?rnrnVoilà, j'espère avoir été clair et si vous avez besoin d'autres informations, n'hésitez pas à m'en demander.rnrnJe vous remercie d'avance pour votre aide.rnrnTrif'

Par **cocotte1003**, le **08/08/2011 à 02:06**

Bonjour, non une grossesse n'est ni pour vous ni pour le couple de colocataires une raison de préavis réduit. Regardez bien dans votre bail si une clause de caution solidaire n'est pas incluse car vous serez responsable du paiement du loyer et des charges meme si vous partez apres un préavis normal. Déjà commencez à envoyez tous votre lettre de départ par LRAR avec le nom de toutes les personnes sur le bail. Téléphnez au bailleur pour vous mettre d'accord aec ce que vous souhaitez faire . Vous pouvez vous aussi chercher un nouveau locataire pour vous remplacer, si le bailleur accepte ce nouveau locataire ou s'il en trouve un avant la fin de votre préavis, vous ne serez plus tenu de payer que jusqu'à la relocation, cordialement

Par **mimi493**, le **08/08/2011** à **02:40**

[citation]Déjà commencez à envoyez tous votre lettre de départ par LRAR avec le nom de toutes les personnes sur le bail. [/citation] et de quel droit donnerait-il congé au nom des autres locataires ?

Par **cocotte1003**, le **08/08/2011** à **07:38**

Bonjour, j'ai jamais dis d'envoyer le préavis au nom des autres : envoyez TOUS c'est pas envoyez pour les autres. Envoyez chacun conviendrait-il mieux ? cordialement